



Présentation devant le Comité permanent du commerce international sur la possibilité d'un accord entre le Canada et l'Alliance du Pacifique

8 février 2018

- Au nom de l'Alliance canadienne du commerce international, je me réjouis de vous entretenir aujourd'hui sur la possibilité de conclusion d'un accord entre le Canada et l'Alliance du Pacifique.
- L'ACCA est le porte-parole des exportateurs canadiens des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'Association représente les 90 pour cent d'agriculteurs qui dépendent du commerce international, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les transformateurs et les exportateurs de produits agroalimentaires qui souhaitent assurer la croissance de l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux. Les industries représentées sont celles du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soya et du canola de même que celles du sucre, du malt et de la transformation des aliments. Les membres de l'ACCA représentent plus de 90 pour cent des exportations agroalimentaires canadiennes, lesquelles ont dépassé 55 milliards de dollars en 2016, et permettent de soutenir plus d'un million d'emplois dans les collectivités rurales et urbaines de tout le Canada.
- Une partie importante de ces ventes et de ces emplois n'existerait pas sans la possibilité d'avoir un accès concurrentiel aux marchés mondiaux. L'ACCA soutient vigoureusement toute négociation de nouveaux accords commerciaux qui offrent des possibilités de croissance aux exportateurs canadiens de produits agroalimentaires.
- Le commerce international est l'un de nos principaux moteurs économiques puisque 60 % de la valeur de notre secteur est générée par les exportations. Plus de la moitié de tout ce que nous produisons est exportée, soit plus de la moitié du bœuf, 65 % du soya, 70 % du porc, 75 % du blé, 90 % du canola, 95 % des légumineuses et 40 % des produits alimentaires transformés. Depuis la dernière décennie, la valeur des exportations canadiennes des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire a augmenté de 103 %, passant de 27 milliards à plus de 61 milliards de dollars, ce qui a fait grimper les recettes agricoles de 61 % durant la même période.
- Le secteur agroalimentaire canadien a été reconnu pour ses contributions majeures à l'économie canadienne, notamment par le Conseil consultatif en matière de croissance économique qui estime que ce secteur joue un rôle crucial dans la croissance économique du pays partiellement parce qu'il

est axé sur les exportations. D'ailleurs, l'objectif ambitieux du budget fédéral de réaliser annuellement 75 milliards \$ d'exportations dans le secteur agroalimentaire d'ici 2025.

- Les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires génèrent un PIB de 95,5 milliards \$ pour le secteur agricole et de la fabrication des aliments. La fabrication des aliments et boissons constitue à elle seule la plus grande source d'emplois du secteur manufacturier au Canada (60 % en Ontario et au Québec) avec près d'un quart de million d'emplois, soit plus que les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique combinés.

Nos priorités actuelles sont les suivantes :

- **D'abord, il est crucial que le Canada ratifie rapidement le PTPGP et nous exhortons le gouvernement à le mettre en vigueur sans délai.**
 - L'ACCA a été un ardent défenseur de PTP et a accueilli très favorablement le fait que le Canada ait conclu les négociations du PTPGP.
 - Le PTPGP offrira non seulement au secteur un accès sans précédent au marché japonais à valeur ajoutée et aux marchés asiatiques en plein essor, comme le Vietnam et la Malaisie, mais il va procurer au Canada un avantage concurrentiel sur les États-Unis, étant donné que ce pays ne fait pas partie de l'accord.
 - Le PTPGP entrera en vigueur après qu'au moins six membres l'aient ratifié. Il est fort probable que sept membres (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Malaisie, Singapour, Brunei et Mexique) le ratifient et le mettent en œuvre avant la fin de juin, et même plus tôt.
 - Le Canada pourrait perdre son « avantage du précurseur » s'il ne fait pas partie du premier groupe de pays à entériner l'accord.
 - Étant donné les incertitudes qui planent sur l'ALENA, nos secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire doivent absolument obtenir un meilleur accès aux marchés de la dynamique région de l'Asie-Pacifique pour demeurer concurrentiels sur la scène internationale.
 - La meilleure garantie de mettre rapidement l'accord en œuvre est de le ratifier rapidement.
- **Deuxièmement, en raison de l'importance de l'ALENA pour le commerce agricole et agroalimentaire canadien, l'ACCA presse le gouvernement de poursuivre ses efforts pour obtenir un accord modernisé qui renforcera l'accès aux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires du pays ainsi que la compétitivité de ces derniers.** Bref, l'objectif est de conserver ce qui fonctionne et de moderniser l'accord où cela est possible.
 - Plus particulièrement, la renégociation ne devrait pas permettre d'inclure de nouveaux tarifs, de nouvelles barrières non tarifaires et toutes les autres dispositions qui pourraient être utilisées pour limiter le commerce.
 - Dans son mémoire, l'ACCA a mentionné plusieurs domaines pour lesquels des améliorations apportées à l'ALENA seraient susceptibles de favoriser la croissance dans le commerce de produits en particulier comme entre autres le canola, les céréales, les viandes, les grains, le sucre et les produits contenant du sucre ainsi qu'en ce qui concerne l'alignement réglementaire et les mécanismes de règlement des différends.

Concernant l'Alliance du Pacifique :

- En 2016, le Canada a exporté pour plus de 2,76 milliards \$ de produits agricoles et agroalimentaires vers les quatre membres de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Mexique et Pérou).
- Environ les deux tiers de ce total ont été exportés au Mexique, un partenaire de l'ALENA. En outre, le Canada a également des accords de libre-échange avec les autres membres de l'Alliance du Pacifique, soit le Chili, la Colombie et le Pérou.
- Malgré l'existence d'accords bilatéraux de libre-échange entre le Canada et chacun des pays membres de l'Alliance du Pacifique, il est encore possible d'améliorer les ententes actuelles et de stimuler les exportations agricoles et agroalimentaires.
- Bien que l'ACCA soutienne en principe un accord entre le Canada et l'Alliance du Pacifique, il ne faut absolument pas que les négociations avec cette dernière compromettent la capacité du Canada à conclure d'autres accords comme l'ALENA et à ratifier le PTPGP, lesquels sont beaucoup plus importants selon nos membres.
- En admettant que cette condition soit respectée, l'ACCA estime qu'il existe plusieurs avantages associés à la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Alliance du Pacifique, soit :
 - L'élimination des tarifs restants, notamment sur l'huile de canola exportée en Colombie.
 - L'amélioration des engagements prévus dans les ententes actuelles avec les membres de l'Alliance du Pacifique concernant le respect de données scientifiquement fondées dans l'établissement de mesures réglementaires visant à protéger la santé humaine, animale et celle des végétaux ainsi que l'innocuité.
 - La poursuite de cadres de travail communs visant l'approbation d'intrants dans le domaine de la protection de la santé des animaux et des végétaux et des nouvelles techniques de reproduction.
 - Un accord de libre-échange devrait aussi inclure des normes et des politiques communes relatives à la faible présence de résidus et aux limites maximales de résidus.
- Un accord avec l'Alliance du Pacifique permettrait en outre de poursuivre l'avantageuse participation historique du Canada dans les négociations multilatérales dont les répercussions peuvent dépasser celles d'ententes bilatérales, tout en constituant un modèle pour d'autres pays. C'est aussi l'une des raisons qui justifient le fervent soutien de l'ACCA à la participation canadienne au PTPGP.
- Merci.